Élections départementales **Dimanche 20 juin 2021 Canton de Condat-sur-Vienne**



Annick Morizio & Jean-Louis Nouhaud

Josiane Rouchut

Alexandre **Portheault**

Madame, Monsieur,

Les élections départementales, dont le 1^{er} tour se tiendra le 20 juin prochain, vont se dérouler dans un contexte particulier. Pour autant, la démocratie doit s'exprimer. Voter est essentiel pour choisir son avenir.

Notre équipe est soudée. Ensemble, titulaires et remplaçants, nous avons aujourd'hui l'honneur de vous présenter notre candidature sur ce canton que nous connaissons bien, tant par nos vies professionnelles que par nos engagements personnels.

C'est avec la même énergie que celle dont nous avons fait preuve jusqu'à présent, que nous nous investirons pleinement pour chacune et chacun d'entre vous, des plus jeunes aux plus âgés, dans tous les moments de la vie, par nos aides individuelles, par nos aides aux associations comme par nos aides aux 12 communes du canton qui permettent les aménagements de centre-bourgs, les constructions et rénovations des bâtiments scolaires, sportifs et culturels, et l'entretien ou la mise en sécurité des routes.

Fiers et conscients des atouts précieux de ce territoire, il nous tient à cœur, plus que jamais, de le valoriser et de protéger ce cadre de vie qui nous est tant envié. Riche de nombreux sites patrimoniaux, culturels et économiques, tels que Chalucet, la villa d'Antone, le pôle de Lanaud, l'abbatiale de Solignac, le château de Ligoure et bien d'autres, notre canton doit prendre toute sa place dans le développement volontariste que mène le Département en matière de tourisme, source essentielle d'emplois non « délocalisables » dans toutes les filières économiques qu'il irrigue.

Chacune de nos actions est portée par un idéal de société où l'importance vitale d'une agriculture de qualité et de proximité n'est plus à prouver et prend toute sa place dans notre conception d'une vie bonne et heureuse. Ainsi, en responsabilité des collèges, nous continuerons, par exemple, à nous mobiliser pour assurer aux collégiens, une alimentation saine.

Nous partageons tous les quatre la volonté de nous engager pour un département toujours plus proche, toujours plus humain, toujours plus inventif et solidaire.

Pour que vivent nos engagements, dimanche, votre vote compte!

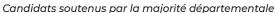
Bien cordialement,

Annick Morizio

Josiane Rouchut

Jean-Louis Nouhaud

Alexandre Portheault

















TITULAIRES

Annick Morizio

Condatoise impliquée dans la vie locale, diététicienne nutritionniste au CHU de Limoges, femme de gauche, je suis Conseillère départementale depuis 2008. En responsabilité de la culture, des collèges et présidente du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane jusqu'en 2015, je suis aujourd'hui 1ère Vice-Présidente du Département, mobilisée sur la politique touristique. Mes engagements : préserver l'environnement et l'équilibre social, accompagner la jeunesse et assurer un vieillissement

Jean-Louis **Nouhaud**

Maire de Boisseuil de 1989 à 2020, directeur retraité de FREDON Limousin, je suis très investi dans la vie associative communale. Conseiller départemental depuis 2001. je préside actuellement le laboratoire départemental d'analyses, atout à préserver dans ce contexte sanitaire. Riche d'une connaissance approfondie des champs d'intervention du département, je souhaite continuer à apporter et à transmettre mon expertise.

REMPLAÇANTS

Josiane Rouchut

Directrice d'école à Saint-Bonnet-de-Briance, longtemps présidente du club de randonnée pédestre, maire de Saint-Paul depuis 2014, je suis vice-présidente à l'environnement de la communauté de communes de Noblat et membre du Comité de pilotage « circuits courts » du Pays de Monts et Barrages.

Alexandre **Portheault**

Titulaire d'une thèse en biologie de la conservation, vice-président de la fédération française des pêches sportives carnassier, j'ai créé une entreprise dans ce domaine à Solignac. Je suis élu conseiller municipal en 2014, président du comité des fêtes en 2019 et maire de Solignac en 2020.

Élections départementales Dimanche 20 juin 2021 Canton de Condat-sur-Vienne

NOS ENGAGEMENTS **ET MESURES PRIORITAIRES**

JEUNESSE

- > Bourse spécifique pour aider les jeunes à faire face au coût de leurs études (inscription, logement, livres...) et **bons alimentaires** pour les étudiants isolés en difficulté.
- > Participation à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les collégiens.

ASSOCIATIONS

- > Augmentation de la part d'emplois aidés destinés aux associations.
- > Aides accrues pour soutenir les associations les plus fragilisées par la pandémie.

AUTONOMIE ET SANTÉ

- > Lutte contre les déserts médicaux en recrutant des médecins au sein d'un centre de santé départemental.
- > Construction de nouvelles maisons de retraite à taille humaine et solutions d'hébergement intergénérationnel.

INSERTION

- > Mise en place d'une mesure « Avenir jeune 87 » pour les 18-25 ans menacés de précarité : dispositifs solidaires d'autonomisation et versement d'une allocation d'insertion.
- > Soutien aux communes volontaires pour un «territoire zéro chômeur» de longue durée en Haute-Vienne.

AGRICULTURE

- > Création d'une unité de transformation des produits locaux alimentaires.
- > Bonification de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs lorsqu'ils s'engagent dans un diagnostic carbone de leur exploitation

LOGEMENT

- > Accompagnement financier des projets d'acquisition et de rénovation des maisons de village ou de centre-bourg afin de densifier et de redvnamiser nos communes et nos campagnes.
- > Généralisation à l'ensemble du département de l'aide à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements aux besoins des personnes dépendantes, âgées ou handicapées.

MOBILITÉS

- > Création de bandes cyclables et de voies cyclables le long des routes départementales.
- > Soutien au projet d'une 2x2 voies sécurisée entre Limoges et Poitiers. parallèlement à la rénovation du réseau ferré.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Installation de 1000 « hôtels à insectes pollinisateurs » et soutien aux apiculteurs (aide financière aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques).
- > Création d'une politique de l'arbre et de la forêt en faveur d'essences adaptées au réchauffement climatique et aide à la plantation de haies.

CADRE DE VIE

- > Accroissement de l'offre touristique d'hébergement et de restauration dans les centres-bourgs.
- > Aide technique et financière pour les communes en vue d'exploiter des équipements sportifs et culturels vieillissants.

ÉGALITÉ DES CHANCES

- > Parcours laïc et citoyen (PLC) dans les collèges de la Haute-Vienne.
- > Budgets participatifs territorialisés ou thématisés, dans le domaine de la solidarité et environnemental.













